



## AVIS PUBLIC

### Séance extraordinaire du conseil municipal

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, Marc Leblanc, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint Athanase, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal a été convoquée par Monsieur Marc Leblanc, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier, et qu'elle se tiendra au lieu ordinaire des séances du Conseil, **le lundi 21 décembre 2020, à 19h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Adoption du budget pour l'année financière 2021
2. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023

DONNÉ À SAINT-ATHANASE, CE 8<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2020

**Marc Leblanc, LL.B.**

Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**  
**Séance extraordinaire du conseil**

Je, soussigné, Marc Leblanc, LL. B., directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 10 et 12 heures le huitième jour de décembre 2020 sur le babillard situé à l'entrée du bureau municipal, et sur le site Internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, j'é mets ce certificat ce huitième jour de décembre 2020.



---

Marc Leblanc, LL.B.  
Directeur général et secrétaire-trésorier